

Besoin d'aide sur l'importance de la spe en M1

Par **Tagada75**, le **03/08/2015** à **00:13**

Bonsoir à tous,

Fraîchement licenciée de droit privé, je ne cesse de me tourmenter depuis le début des vacances sur le master à choisir.

Je me pose notamment une question essentielle, pour une futur avocate la spécialité en M1 (puis voir M2) détermine elle la spécialisation de notre profession ?

J'ai pu lire que non et je lis majoritairement que cette spécialisation a de l'importance, du coup je me sens quelque peu perdue.

Etant une pénaliste de cœur mais qui se verrait très bien dans le droit social, je ne veux pas regretter mon choix.

Sachant que je souhaite passer le crfpa à la fin du M1 en choisissant des matières de pénal car c'est ma passion tout ayant suivi le M1 de droit pénal sera il possible pour moi d'exercer plus tard dans le droit social ?

Merci d'avance pour votre aide .

Bonne soirée
TAgaça

Par **marianne76**, le **03/08/2015** à **13:36**

Bonjour

Vous avez de grande chance de commencer par être généraliste, même si on a une matière de prédilection, on fait aussi les autres et c'est très formateur et enrichissant , sauf évidemment si vous entrez dans un grand cabinet parisien où vous pouvez ne faire qu'une matière.